



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



26039026

Déposé / Reçu le

12 MARS 2026

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 1026 747 671

Nom

(en entier) : ECACA

(en abrégé) :

Forme légale : Association sans but lucratif

Adresse complète du siège : Avenue Emmanuel Mounier 5 -1200 Woluwe SAINT Lambert

Objet de l'acte : nomination d'un Président et d'un Trésorier

Ordre du jour

Le président expose ce qui suit :

I. La présente assemblée a pour ordre du jour :

1. Désignation d'un Président & d'un trésorier

2. Délégation de pouvoirs

II. Tous les actionnaires étant présents ou représentés, ils déclarent renoncer à l'accomplissement des formalités relatives aux convocations ;

III. Pour assister à l'assemblée, les actionnaires se sont conformés à ce qui est stipulé dans les statuts ;

IV. Tous les actionnaires ont pris connaissance ou ont pu prendre connaissance des pièces mises à leur disposition conformément au Code des sociétés et des associations.

Constatation de la validité de l'assemblée

Tous les faits exposés par le Président sont vérifiés et reconnus exacts par l'assemblée ; celle-ci se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur les objets de l'ordre du jour.

Délibération et résolutions

1. DÉSIGNATION D'UN PRÉSIDENT & D'UN TRÉSORIER

L'assemblée décide de désigner Monsieur Pei WU comme Président de l'ASBL ECACA avec effet au 28 août 2025 et Monsieur Shuai ZHOU comme trésorier de l'ASBL ECACA avec effet au 28 août 2025.

2. DÉLÉGATION DE POUVOIR

L'assemblée déclare constituer pour mandataire spécial de la société, avec faculté de substitution, Monsieur Roland Stonska habitant avenue Louise 214 bte 12 à 1050 Bruxelles ; pour accomplir toutes les formalités de publication au Moniteur Belge des décisions prises lors de cette assemblée.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/03/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).